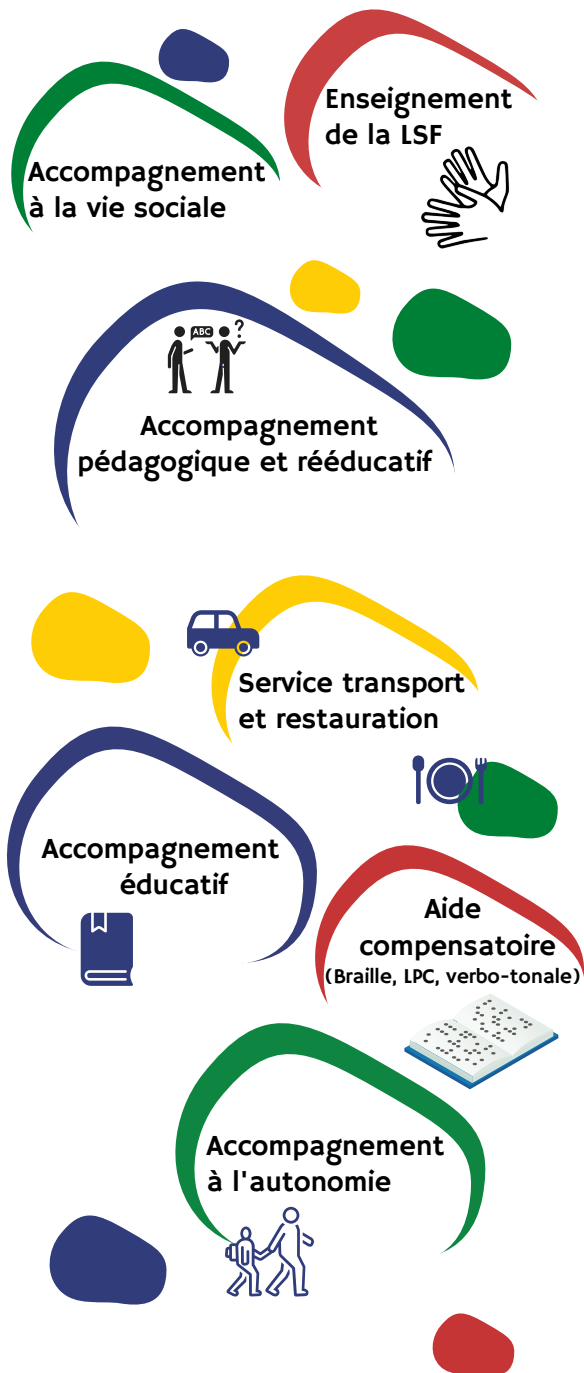


PRESTATIONS



PROCÉDURE D'ACCUEIL À L'AMEDAV



*MMPH : Maison Martiniquaise des Personnes en Situation de Handicap
 *CDAPH : Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées.



Association Martiniquaise pour l'Education des Déficients Auditifs et Visuels



POUR DÉFICIENTS SENSORIELS ET TROUBLES DU LANGAGE



0596 72 01 01

accueil@amedav.com

54 rue Gaston Defferre, Didier, 97200 Fort-de-France

www.amedav.com



L'AMEDAV assure l'accompagnement éducatif, pédagogique, thérapeutique des jeunes déficients sensoriels (auditifs et visuels) et/ou porteurs de Troubles Spécifiques du Langage Oral (TSLO), avec ou sans troubles associés, âgés de 0 à + de 25 ans.

L'EQUIPE

- Enseignant.e.s spécialisé.e.s CAPEJS (Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement des Jeunes Sourds)
- Enseignant.e.s spécialisé.e.s CAEGADV (Certificat d'Aptitude à l'Enseignement Général des Aveugles et Déficients Visuels)
- Enseignant.e.s
- Moniteurs.trices LSF (Langue des Signes Française)
- Educateurs.trices spécialisé.e.s
- Interprètes LSF
- Moniteurs.trices éducateurs.trices
- Educateurs.trices de jeunes enfants
- Accompagnant.e.s éducatifs.tives et sociaux
- Psychologues
- Neuropsychologues
- Psychomotriciens.nes
- Psychomotriciens.nes AVJ (en Activités de la Vie Journalière)
- Transscripteurs.trices
- Médecins généralistes
- Orthoptistes
- Orthophonistes

LES ENTITES

SESSAD

Service d'Education Spécialisée et de Soins A Domicile

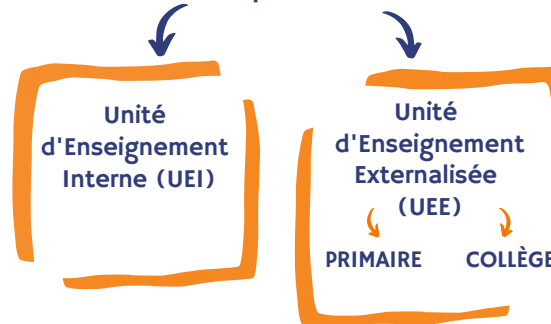


Missions :

- Favoriser le développement global de l'enfant
- Développer des aides compensatoires.
- Soutenir et maintenir l'inclusion scolaire de l'usager en milieu ordinaire.
- Faciliter les situations d'apprentissage, développer le langage et la communication.
- Développer son autonomie personnelle et sociale.

SEES HA

Section d'Education et d'Enseignement Spécialisé pour les déficients sensoriels avec et/ou sans Handicaps Associés



Les jeunes sont reçus sur site lorsque leurs difficultés sont incompatibles en milieu ordinaire. Accueil des jeunes dans un établissement scolaire ordinaire. Les enseignements sont dispensés au regard du projet pédagogique de l'unité et du projet personnalisé du jeune.

SFP

Section de Formation Professionnelle

jeunes de 16 à + de 25 ans. Ils bénéficient d'un accompagnement spécialisé selon leurs besoins :

Volet 1 : Faciliter l'accès à la formation qualifiante ou diplômante

Concerne les étudiants inscrits dans un cursus de formation professionnelle, de niveau CAP, BEP, BAC PROFESSIONNEL, BTS, étude universitaire.

Volet 2 : Favoriser l'accès à l'inclusion sociale et professionnelle en milieu ordinaire et/ou protégé

Pour les personnes à la recherche d'un emploi ou d'une formation, non scolarisées ou en requalification professionnelle.

Volet 3 : Développer les compétences pratiques de la vie journalière permettant de faciliter l'autonomie et l'insertion sociale.

Pour les personnes en difficulté d'apprentissage et/ou psychique nécessitant un accompagnement pédagogique, éducatif, thérapeutique adapté et soutenu.